



MUNICIPALITÉ DE
GRIMISUAT

Publication du vendredi 25 novembre 2022

COMMUNE DE GRIMISUAT

ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale de Grimisuat soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

Société VININVEST SA, Avenue de la Gare 19 à Sion, par Atelier 1912 SA, Rouatope 2 à Leytron, pour la construction de 2 maisons d'habitation, une de 2 logements et une de 1 logement à la Route de la Crettaz 6c et 6e, parcelle no 2149, plan no 20, lieu-dit : Cretta d'Orsières, zone : Habitat individuel H30, coordonnées : 2595410/1121820, ce projet comporte une demande de dérogation à l'article 115c du RCCZ « toiture » propriétaires : Elisabeth et Christophe Dolt.

M. Philippe Audergon, Chemin du Postillon 4 à Champlan (Grimisuat), par DBS Architectes SA, Chemin des Collines 18 à Sion, pour la rénovation intérieure et extérieure du bâtiment, ouvertures en façades et l'installation d'une PAC air/eau à l'intérieur au Chemin du Postillon 4, parcelle no 2020, plan no 18, lieu-dit : Champs Devant, zone : Village, coordonnées : 2594978/1121766, propriétaires : Delphine Lequint et Philippe Audergon.

Les plans sont déposés au bureau communal, au 1^{er} étage, guichet no 6, où ils peuvent être consultés pendant trente jours. Les observations ou oppositions éventuelles à l'encontre de ces projets doivent être adressées à l'Administration communale de Grimisuat, par écrit, sous pli recommandé, dans les trente jours à dater de la présente.

Grimisuat, le 25 novembre 2022

L'Administration communale